Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz: Tätigkeit der SL = Protection du

paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1989)

Vorwort: La sensibilisation ne suffit pas

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1. La sensibilisation ne suffit pas

Après dix-neuf ans d'activité de la Fondation, il est permis de s'interroger sur les modifications intervenues et les résultats obtenus. Il est incontestable que la sensibilisation générale à l'égard des questions écologiques a énormément augmenté, mais aussi que la nécessité de prendre soin du paysage, aspect particulièrement précieux de notre environnement, fait désormais l'objet d'une discussion publique. Il n'en allait pas encore ainsi à l'époque où fut créée la Fondation. Dénoncer la disparition de paysages proches de la nature n'était le souci que de quelques partisans convaincus du mouvement de protection de la nature et du paysage, et le public n'en prenait pas note. La discussion générale se limitait à la protection des espèces menacées et à quelques objets déjà reconnus comme dignes de protection. Le paysage, de nos jours, est considéré par des cercles toujours plus larges comme un espace vital global. Un succès, sans nul doute. Mais quelle désillusion de constater que la consommation effrénée du paysage ne s'en poursuit pas moins sans discontinuer!

Comment expliquer cette contradiction entre la prise de conscience des faits et nécessités d'une part et le comportement effectif adopté dans la pratique d'autre part? La seule explication est que le Suisse moyen, s'il n'est pas aveugle à la beauté d'un paysage -pour autant qu'elle existe encore- ne réalise guère que son comportement quotidien se concrétise littéralement dans la disparition progressive du paysage. Une réalité qui ressort à merveille, par exemple, de la traduction anglaise du mot béton: "concrete"!

Cette consommation du paysage n'est que le résultat final d'un long processus de flux multiples et croissants de matières et d'énergie, pour ainsi dire à la bouche d'échappement de la machine surchauffée qui se nomme notre civilisation. Les "tapis résidentiels" continuent à s'étendre, allongeant toujours davantage les distances entre les lieux d'habitation et de travail, mais aussi les kilomètres à parcourir pour se rendre dans la nature, ce qui présuppose un développement supplémentaire des voies de communication. N'oublions pas que les transports publics surchargent eux aussi le paysage et l'environnement. les besoins en graviers augmentent, les montagnes de déchets croissent, la tendance à construire des installations de loisirs, de sport et de tourisme, grosses consommatrices de paysage, se prononce. Et tout cela implique une augmentation de la consommation d'énergie, en dépit (ou en raison) des progrès incontestés réalisés dans le domaine de la protection technologique de l'environnement (catalyseurs, installations de lavage des gaz de fumées, etc.). Les installations de production et de distribution d'énergie dont la création est pratiquement imposée par la contrainte des faits ne demeurent cependant pas invisibles, à moins que l'on ne choisisse d'entretenir cette croissance quantitative à l'aide d'importations encore plus massives de courant électrique étranger et d'augmenter au lieu de diminuer la consommation de matières premières fossiles avec toutes les conséquences positions avec toutes les consequences positions avec toutes les conséquences positions avec toutes de la conséquence de la consequence de la consequ siles, avec toutes les conséquences nocives qui se dessinent pour l'environnement et le climat. Ceci n'est finalement que pure politique de l'autruche. Le problème de la croissance n'est donc nullement résolu dans notre pays, et aussi longtemps qu'on en est là, les efforts de sauvegarde du paysage représentent un travail de Sisyphe.

Pour l'activité concrète de la FSPAP, cela signifie que les efforts politiques de formation de la conscience publique sont loin d'être parvenus à leur terme. A l'indispensable sensibilisation de l'opinion en faveur de la protection du paysage, il s'ajoute la nécessité de montrer aux consomateurs les conséquences, pour le paysage, de leurs actions et omissions. C'est là que réside la seule chance de faire saisir pratiquement, et non pas seulement théoriquement, la valeur du paysage en tant que bien culturel irremplaçable, et menacé de disparition progressive par une "sournoise érosion", afin que cette prise de conscience exerce ses effets sur les actes quotidiens de chacun d'entre nous. Il faut si nécessaire enjoindre les auto-

rités d'appliquer plus strictement à l'avenir les lois de protection du paysage et de la nature en vigueur, et les sommer de renoncer à la formule "une fois n'est pas coutume" dans les situations de prise de décision concrètes; devise pernicieuse parce qu'elle semble autoriser à se plier à la contrainte des "nécessités" immédiates en violation des lois et directives gouvernementales en vigueur. L'économie devrait accorder elle aussi une plus grande attention aux préoccupations de protection du paysage, dont l'éminente importance n'est pas seulement de nature spirituelle, mais précisément aussi économique. Nous pouvons d'autant plus nous permettre de telles considérations que notre prospérité matérielle est assurée depuis longtemps, et qu'une croissance quantitative supplémentaire ne peut plus être souhaitable à aucun égard, moins encore désormais dans la perspective d'une ouverture du grand marché européen.